



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

6 AVRIL 2019

Le 06 avril 2019 à 17h30, les membres de l'association Solidarité Lorraine Afrique régulièrement convoqués se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Metz, local de l'UNASS.

Présents : Jean-Luc B, Martine C, Claude H, Gilles T, Marc G, Beatrice P, Michel M, Colette M, Lucette B, Roselyne D, Jean D, Pierre F, Patrick F, Laurence F, Pierre B, Nadia A, Jean Pierre A Franck, Myriam, Daniel B, Bili, Cyrille.

Membres excusés, R Pitti, Guy Yakass, Colette T, François F, Assiongbo, Moto, Gustavo, Francine, Camille, Bernard Besançon, Louis ALOVO, Anne-Noëlle Q (RESIMM).

Une feuille d'émargement a été établie et annexée au Compte rendu servant de procès verbal.

L'assemblée est présidée par Jean-Luc BURGAIN Président qui remercie les participants de leur présence et présente les excuses des membres absents.

L'ordre du jour fixé dans la convocation est adopté.

Accueil et formalités

1- Rapport moral et d'activités

2- Point communication

3- Rapport financier

4- Renouvellement du CA et du Bureau

5- Perspectives 2019/2020 - manifestations caritatives, projets au Togo

6- Divers -parole à l'Assemblée et invités

7- Pot de l'amitié suivi d'un repas solidaire avec restitution des impressions du dernier séjour

1^{er} point : Rapport moral et d'activité

Le président rappelle l'objet social de l'association aux invités. Cette dernière a pour but de développer des projets en lien avec la santé et l'éducation tout en favorisant le développement économique local. Il rappelle également que, pour que nos actions portent, il est essentiel d'une part, d'établir des liens fraternels et de solidarité d'autre part de favoriser la compréhension réciproque des cultures européennes et africaines.

Un rappel est fait sur les leviers d'actions qui se déclinent en 3 modes :

- Actions et activités caritatives (soirées musicale, brocante et ventes d'objets togolais, etc.) ;
- Partenariat avec les associations amies ;
- Présences régulières au travers de séjours au Togo.

Pour mémoire, afin accélérer le financement du projet, Sola organise ses soirées musicales le dernier samedi de chaque mois. Les artistes se produisent bénévolement pour ces occasions.

Jean-Luc nous présente les temps forts de l'année 2018 (voir pps en PJ).

Pour mener à bien ses actions, SOLA profite de ses réseaux constitués d'associations solidaires et partenaires économiques et notamment l'UNASS Solidarité, Mi Lé Novissi, CAP TOGO, Oui Vivre En Outre Seille, Soutien et Protection de l'Enfance en Souffrance (SPES), Espoir Vie Togo (EVT) et CICCA (Cercle d'Initiatives pour le Challenge et le Changement en Afrique).

Jean-Luc remercie Colette Trabucco, empêchée à la dernière minute, qui met à la disposition de SOLA deux jours par an, le local de l'association dont elle est Présidente, Oui Vivre En Outre Seille, au 60, rue des Allemands à Metz. Cette initiative nous offre ainsi la possibilité de vendre des produits artisanaux du TOGO. Ce rendez-vous a lieu tous les ans un weekend avant Noël et la boutique est organisée par Claude.

Jean-Luc profite pour rapporter également les salutations d'autres représentants d'associations sœurs auxquelles des représentants de SOLA ont participé à quelques-unes des manifestations, notamment les AG. Un autre temps fort de l'association est la brocante d'Outre Seille organisée par François, le 1^{er} ou le 2^{ème} dimanche de septembre (dernier en date : le 9 septembre 2018). C'est un moment très attendu par les bénévoles, qui apporte beaucoup de convivialité et permet à l'association de vendre aussi des objets artisanaux et des objets offerts par les amis de SOLA. Le bénéfice de la brocante d'outre seille est partagé avec l'association Espoir Vie Togo.

7 soirées musicales ont été programmées. Certains artistes ont exprimé la volonté de revenir se produire bénévolement pour SOLA.

Outre les différents voyages ou déplacements des membres de SOLA France ou SOLA Togo, notre président fait un point d'étape sur le nouveau projet : la construction d'une case de santé à Kébo-Agblodomé sur le Mont Agou. La pose de la première pierre s'est déroulée lors du voyage de novembre 2017. Il est prévu de visiter le chantier lors du séjour de février 2019.

Un point d'information est fait par Lucette sur les objectifs du réseau d'associations de Metz appelé RESIMM dont SOLA est membre.

Pour rappel, il n'y a pas eu de séjour en 2018. Le CA a préféré privilégier les 20 ans de l'association sœur à LOMÉ en février 2019.

2^{ème} point : point sur la communication

Franck notre webmestre fait un point sur le site internet et les publicités des soirées. Il attend des articles de fond pour alimenter le site www.SOLIDALOR.fr.

Il nous le présente en direct et décrit les pages et les dernières mises à jour. Un appel est lancé pour récupérer des machines à coudre pour le prochain conteneur prévu en mai.

Il nous confirme que le site est mis à jour plusieurs fois par mois et nous invite ainsi que les amis de SOLA à nous inscrire sur le flux RSS.

3^{ème} point : Rapport financier

Le rapport financier se fait à deux voix.

Lucette se propose de présenter les comptes de l'association.

Les dépenses, cette année, ont un augmenté de quelques centaines d'euros et s'élèvent à 1341.09 €.

Les recettes sont en progression. Elles sont de 4520.50 €. Cela est lié au résultat des soirées dont la vente des produits artisanaux togolais animée par Claude. Un remerciement tout particulier lui est adressé.

Un membre demande à ce que soit précisé dans les recettes des soirées, la vente des objets artisanaux.

Le vérificateur aux comptes, Pierre Batsch, après avoir procédé à la vérification des pièces comptables, déclare la sincérité des comptes. Etant retenu et arrivé en cours d'AG, son rapport est lu à l'assemblée par Jean-Luc. Le rapport sera annexé au procès-verbal.

Le rapport puis les comptes sont approuvés par l'Assemblée.

Lucette aborde la question des heures de bénévolat qui pourraient valorisées et prises en compte dans le compte de résultat annuel de l'association.

Ces heures s de l'ordre de plus de 400 heures / an (ventes, préparations des repas, mise à jour du site, déplacements non remboursés...) et représente une valorisation de 4000€.

Jean-Luc rappelle que les membres peuvent régler leur cotisation de 15 €. Ils peuvent également réaliser des dons, dans ce cas, ils peuvent prendre contact directement avec lui pour les modalités.

4^{ème} point : Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau

Jean-Luc, Lucette, Gilles, Franck, Claude, Martine, Pierre, Myriam, Bili et Cyrille sont reconduits dans leurs fonctions.

Pierre BATSCH est reconduit aux fonctions de Commissaire aux comptes.

Myriam, après nous avoir récompensés ainsi que nos artistes bénévoles de ses dons culinaires, est reconduite comme maître des banquets.

Une nouvelle mission est créée : Référent à la santé au sein du bureau. Nadia ALBERS en assurera la fonction.

5^{ème} point : Perspectives 2019-2020- manifestations caritatives, projets au Togo

Michel Mercier souhaite prendre la parole. La soirée au conservatoire régional fut très bien, mais il aurait aimé qu'il y ait 30 personnes de plus pour une pleine réussite. Il déplore le manque d'attractivité des affiches. La publicité est faite de manière « artisanale », dit-il. Même s'il reconnaît qu'il y a eu un bel article dans le Républicain Lorrain, les conditions dans lesquelles il a été conçu ont été quelque peu improvisées.

Le souci est que SOLA ne dispose pas d'infographiste et que l'association souffre de visibilité et de lisibilité à l'extérieur.

Le président propose de renouveler notre participation si possible à la brocante d'Outre Seille prévue en septembre.

Le président propose que l'on organise une vente d'objets artisanaux au marché de Noël à Montigny-lès-Metz et des démarches seront entreprise en ce sens.

Claude prend la parole sur ce sujet. Elle trouve l'idée bonne et d'autant que la vente dans les locaux à OVEOS s'essouffle malgré la publicité et une interview à une radio locale.

Elle propose également un évènement à l'automne à Courcelles-Chaussy, l'inscription est prévue courant juin. Lucette se propose de contacter la mairie de Montigny-lès-Metz.

Nadia propose également de vendre des produits lorrains du type spritz, biscuits de Noël ... Martine rappelle que Madame confiture a offert des gâteaux, des confitures et des pains d'épices et qu'ils ont tous été vendus.

Jean-Luc rappelle à nouveau que CAP TOGO offre la possibilité à SOLA de disposer d'une palette pour envoyer des machines à coudre par conteneur.

Il annonce qu'un colloque est organisé en mai à Bruxelles par CICCA, sur la thématique du Franc CFA et enfin un projet de séjour à Cotonou au Bénin l'année prochaine.

6^{ème} point : Divers et prises de paroles

Michel regrette que la plaquette soit obsolète. Il souhaite qu'elle soit revue.

Franck rappelle l'importance de la charte graphique et du logo de SOLA qui commence à être reconnu. Si une réflexion est engagée, Franck nous alerte sur l'importance de maintenir le capital visuel acquis auprès du public et de respecter la cohérence graphique entre la communication et le site. Un groupe de travail sera prochainement mis en place.

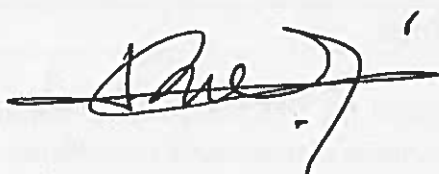
Michel nous annonce une prochaine soirée musicale en mai « 100% Mercier ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h 30.

Jean-Luc remercie à nouveau ceux qui se sont investis dans SOLA

Le Président invite les participants à un pot de l'amitié.

Le Président,
Jean-Luc BURGAIN



Rédigé par Cyrille Lemoine Secrétaire
Validé par Jean Luc Burgain

BILAN FINANCIER année 2018

Avoir au 1^{er} janvier 2018

Caisse 12,90 €

Banque 5475,16 €

RECETTES	DEPENSES
4520,50 €	1341,09 €

Dons et adhésions	1253,00 €	Adhésion Cap Togo	50,00 €
Dons			
- personnes morales	675,00		
- personnes physiques	320,00		
Soirées musicales		Assurance	
Chapeau + bar + boutique	1956,00 €	GMF	113,08 €
Vente boutique artisanat (Noël Outre Seille)	521,50 €	Achat artisanat au Togo	650,00 €
Brocante	790,00€	Décès Jean Marc RUDIN	50,00 €
		Achat chemises Sola	457,01€
		Petit matériel (tampon)	21,00 €

Résultat de l'année + 3179,41 €

Solde au 31 décembre 2018 **8667,47 €**

(Banque 8654,57 € + caisse 12,90 €)

Remarques :

SOLA

Soirées musicales 2018

Date	Nature du spectacle	Chapeau	Boutique	Bar	total
27/01/2018	P. L CARAMAN Autour de Nougaro	275	110	Compris avec chapeau	385,00
24/02/2018	Soirée Karaoké	205,00	45	Laissé Unass	250,00
24/03/2018	Soirée au Conservatoire Régional	375,00	145,00	XXX	520,00
22/04/2018	Concert Philippe GREGOIRE	200,00	181,00	45,00	426,00
26/05/2018	Karaoké	65,00	43,00	15,00	123,00
29/09/2018	Franck Zanetti and co	160,00	105,00	25,00	290,00
27/10/2018	Karaoké Aznavour	70,00	XX	Laissé Unass	70,00
TOTAL		1350,00	629,00	85,00	2064,00

Remarques : Le bar est alimenté par l'Unass qui ne nous demande pas de remboursement de la matière première.

Pour info Soirées 2019

26/01/2019	Jazz	225,00	87,50	25,00	337,50
30/03/2019	Soirée au Conservatoire Régional	540,60 (585 - 44,40) Pot des jeunes	172	XX	712,60

*En 2 soirées, déjà plus de la moitié des recettes totales 2018...
Il faut continuer ainsi...*



ASSEMBLEE GENERALE du 06 avril 2019

NOM	PRENOM	ASSOCIATION	ADRESSE	N° TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
BERCEAUX	Luette	SOLA	NETZ			
AUBERS	Madily	SOLA	CREVILLON			
BERCEAUX	David	SOLA	Metz			
PIRANSHIN	Jean	SOLA	METZ			
PIRANSHIN	Roxy	SOLA	METZ	0630515572		
VALLEIER	Franck	SOLA	METZ			
HAMM	Claude	SOLA	Metz			
KUYÉ	Antzi	SOLA	Metz			
THEPOT	Cilly	SOLA	METZ			
CRANÉ	Marine	SOLA	Houllins			

Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 solidalor@orange.fr

Affiliée au CAP Togo collectif d'Association pour le Togo - Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 - folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE



ASSEMBLEE GENERALE du 06 avril 2019

NOM	PRENOM	ASSOCIATION	ADRESSE	N° TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
MERCIER	Michèle		2 pl. du baptême St-Vincent	06 99 23 51 94	michel.mercier@orange.fr	
BUKEMIN	Jane					
GAIGA	Narc		301 rue de Moulineux STILLES DE TRIE	06 08 51 45 30	gaiga.narc@wanadoo.fr	
DECHER	Béatrice		"	"	"	
FEGER	Pierrôt		19, rue des Songuilles	06.78.88.05.25	Pierrôt.Feger@orange.fr	
FASIER	Patrick.		Ferme de Fresnois	06 21 84 20 59	patrick.fasier@orange.fr	
FASIER	hannelise		57530 BAZONCSUR	"	"	
BADOU	Sinec		13 rue Bonnes		pierre.bobehst@gmail.com	
LENOIR	Cynthia		57000 - METZ	06 09 49 90 85		

Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 solidalor@orange.fr

Affiliée au CAP Togo collectif d'Association pour le Togo - Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 - folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE